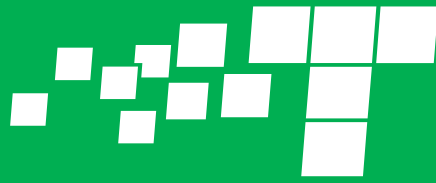


# À partir du 2 octobre 2023

# FLEX



## SAINT JOHN TRANSIT

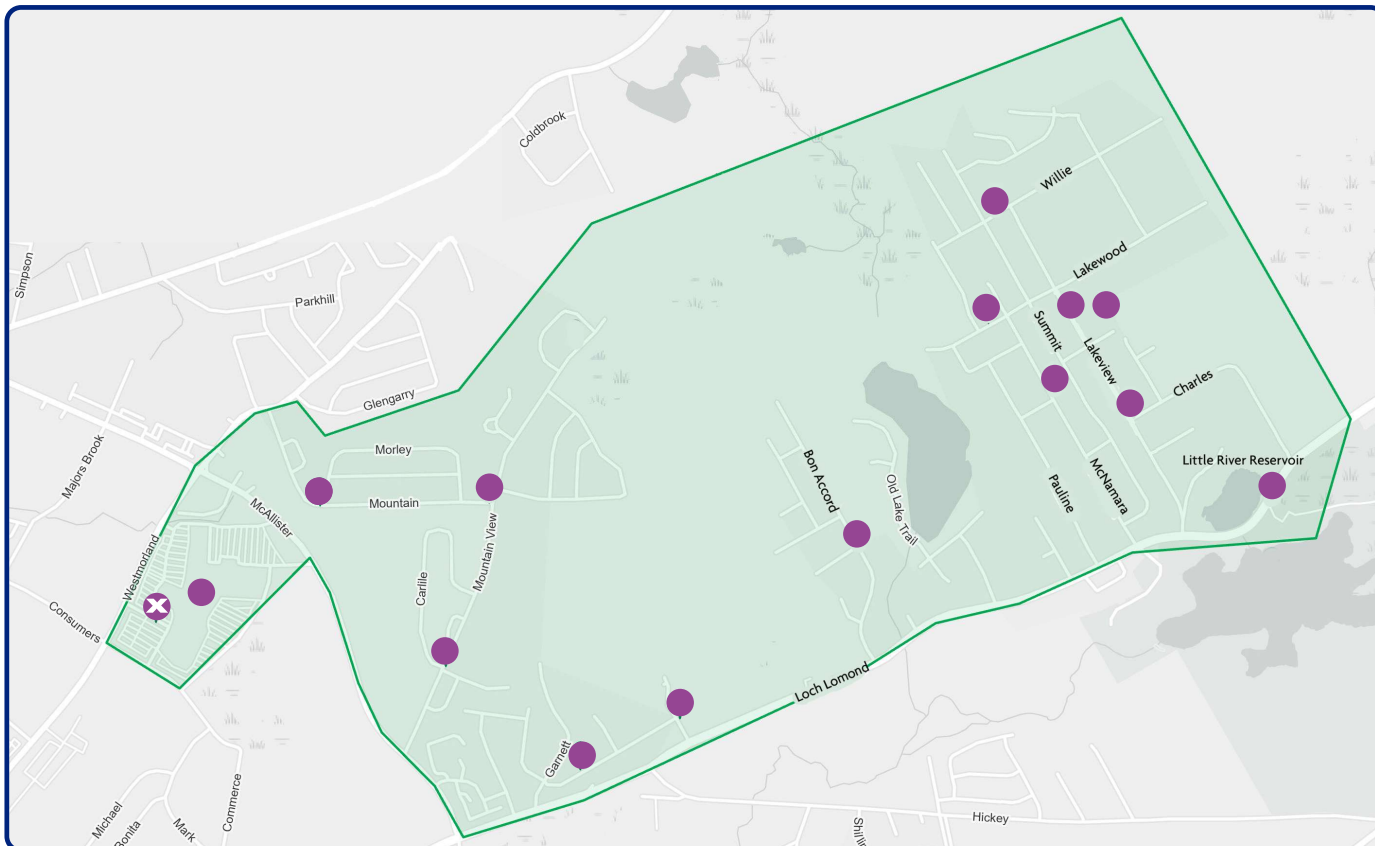
### Service de transport en commun FLEX sur demande dans la zone est.

Inscrivez-vous aux notifications de Transit sur [www.saintjohn.ca](http://www.saintjohn.ca)

## FLEX FOURNIRA UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN SUPPLÉMENTAIRE SUR DEMANDE DANS LA ZONE EST

Le 2 octobre, les arrêts indiqués sur la carte et la liste seront desservis par le service FLEX sur demande dans la zone est. Les usagers peuvent se déplacer entre les arrêts de la zone FLEX Est ou prendre une correspondance avec d'autres lignes à McAllister Mall. Le service sera disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h. Le samedi, le service sera disponible de 10 h à 18 h. Des arrêts uniques seront ajoutés à la zone de service FLEX. Le service FLEX Est ne remplacera pas le service de lignes fixes dans la région.

La ligne 31 (Forest Glen), la ligne 32 (Loch Lomond) et la ligne 33 (Champlain Lakewood [anciennement connue sous le nom de Champlain Express]) continueront d'être desservies avec des trajets et des fréquences supplémentaires. Une nouvelle ligne, 35 NBCC Express, reliera directement le NBCC à Kings Square.



## HEURES DE SERVICE ET DE RÉSERVATION

### SERVICE FLEX Est

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h
- Le samedi, le service sera disponible de 10 h à 18 h.



Réserver par téléphone  
506 652-3539 (FLEX)

- Du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 17 h
- Samedi, de 10 h à 17 h



Réserver à l'aide de  
l'application

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le service FLEX Est ne remplacera pas le service dans la zone. Il est destiné à ajouter du service pendant la journée.
- S'inscrire est facile et les heures de service sont meilleures que ce qui est actuellement proposé dans le cadre de la zone.
- **Le service FLEX ne fonctionne pas selon un itinéraire ou un horaire fixe, mais à l'intérieur d'une zone.** Les usagers utilisent **une application sur leur téléphone** ou **appellent** un répartiteur pour planifier un trajet. L'application ou le répartiteur indique à l'utilisateur l'heure à laquelle il doit rejoindre le bus à l'arrêt. Les usagers peuvent se déplacer d'un arrêt à l'autre à l'intérieur de la zone, ou prendre une correspondance aux arrêts communs du McAllister Mall.
- Pour un meilleur service, nous vous recommandons de réserver votre trajet. « FLEX sur demande » ne signifie pas un service « immédiat ». Il se peut que l'on vous propose quelques options de voyage à choisir. Selon l'heure de la journée, il peut y avoir un temps d'attente.
- L'application à bord du bus détermine le meilleur itinéraire pour vous amener à votre destination; le voyage vers votre destination peut toujours être différent. Il se peut que votre bus prenne d'autres passagers en cours de route.
- **Le bus ne s'arrêtera qu'aux endroits où l'embarquement et le débarquement de passagers ont été prévus. Si vous êtes dans un arrêt de bus sans avoir réservé un trajet et qu'un bus passe, vous ne pourrez pas prendre ce bus.**
- Les résidents de la zone FLEX Est peuvent remarquer des panneaux Flex verts. Cherchez l'arrêt le plus proche de vous.
- Consultez le site [saintjohn.ca/transit](http://saintjohn.ca/transit) pour consulter la liste des arrêts et obtenir plus de renseignements.

## ARRÊTS FLEX Est

McAllister Place Transfer	BSTP34392
McNamara Dr. & Dianne St.	BSTP35022
3 Bing Av. & David St.	BSTP3502
Willie Av. & Summit Dr.	BSTP35025
255 Lakeview Drive	BSTP35027
Lakeview Drive & Charles St. East	BSTP35028
Mountain View Dr. & Mountain Rd.	BSTP35037
Mountain Rd. & Morley Cr.	BSTP35040
Bon Accord Dr. & Inverness Pl.	BSTP35452
Mountain View Dr. & Via Calabria St.	BSTP35453
219 Mountain View Dr.	BSTP35456
Little River Reservoir	BSTP35457
Josselyn Rd.	BSTP35458
Eugene's Way & Josselyn Rd.	BSTP35459
McAllister / Highmeadow	BSTP35030
1395 Loch Lomond Road	BSTP35015
1487 Loch Lomond Road	BSTP35018

L'introduction du service FLEX fait partie du projet Transforming Transit qui est le résultat d'une étude complète du système de transport en commun de la ville achevée en 2020. En fonction des résultats de l'étude, des améliorations et des caractéristiques de service ont été conçues et développées pour permettre à Saint John Transit de fonctionner de manière plus durable, d'attirer de nouveaux usagers, de mieux servir les usagers actuels, d'adopter de nouvelles technologies et d'introduire des normes de l'industrie et des systèmes.

Inscrivez-vous pour recevoir des notifications de Saint John Transit à l'adresse [www.saintjohn.ca](http://www.saintjohn.ca)

## FOIRE AUX QUESTIONS

**Q En quoi le système FLEX sur demande diffère-t-il du système de service de transport en commun traditionnel (ligne fixe) ?**

**R** Le service FLEX Est ne remplacera pas le service dans la zone. Il augmentera la fréquence et l'étendue du service pour les usagers. La plupart des services de transport en commun ont des itinéraires, des arrêts de bus et des horaires fixes. Les bus doivent continuer à circuler même s'il n'y a pas de passagers. Avec le service sur demande, les passagers doivent demander le transport à l'avance. Il n'y a pas d'horaire fixe et s'il n'y a pas d'usagers, le bus peut être garé jusqu'à ce qu'il y ait une demande de service.

**Q Comment fonctionne le service FLEX Est?**

**R** Le service sur demande est similaire aux sociétés de covoiturage. Le service fourni d'un arrêt à l'autre. Les clients doivent créer un compte soit sur l'application, soit en appelant le 506 652-3539 (FLEX)\*. Les voyages peuvent ensuite être réservés jusqu'à une semaine, soit par l'intermédiaire de l'application, soit par téléphone.\*\* Il vous sera demandé d'indiquer un lieu d'embarquement et de débarquement, ainsi que l'heure à laquelle vous souhaitez arriver à votre destination. Vous serez dirigé(e) vers l'arrêt le plus proche de vous à l'heure indiquée.

\* Si vous effectuez un aller-retour, vous pouvez réserver le retour en même temps.

\*\* Vous pouvez réserver par téléphone du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 17 h. Le samedi, de 10 h à 17 h.

**Q Que se passe-t-il si je rate mon bus?**

**R** Tout comme pour un trajet en bus à itinéraire fixe, vous devez être à votre arrêt à l'heure prévue. Vous avez la possibilité de reprogrammer votre trajet.

**Q Pourquoi faites-vous cela?**

**R** Le service offert sur certaines lignes est faible et limité. Nous devons fournir un meilleur service à nos clients actuels et encourager davantage de résidents à utiliser le service de Saint John Transit. Nous offrons du service de transport en commun à l'aide du service FLEX Est du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, et le samedi, de 10 h à 18 h. **Nous visons un délai de service d'une demi-heure à partir du moment où vous demandez votre transport, mais ce délai peut varier en fonction du nombre de passagers.**

**Q Comment dois-je payer?**

**R** Payez en espèces ou en utilisant votre laissez-passer de Saint John Transit. Vous devrez demander un transfert si vous passez à des lignes à itinéraire fixe.

\*La liste des arrêts est disponible sur [saintjohn.ca/transit](http://saintjohn.ca/transit).

\*\*Les options de tarification électronique seront disponibles pour les usagers au cours de l'année 2023.

**OBTENIR FLEX**



Téléchargez l'application SJTFlex de Saint John Transit



**Le service FLEX Est sera mis en place le lundi 2 octobre 2023 à 8 h 30. Le service téléphonique n'est pas automatisé et un répartiteur y répondra jusqu'à 17 heures du lundi au samedi.**

**Utilisez l'application sur votre téléphone intelligent ou sur votre tablette ou composez le 506 652-3539 (FLEX) pour organiser votre trajet.**

**RÉSERVER VOTRE VOYAGE**

**Nous vous conseillons de réserver votre voyage pour bénéficier du meilleur service.**

**Utilisez l'option « Arriver à » pour vous assurer d'arriver à votre destination au moment voulu. Si vous voyagez avec d'autres personnes, n'oubliez pas de le préciser lors de la réservation.**

**Nous vous remercions de votre patience. Il s'agit d'un nouveau système. Notre objectif est de faire en sorte que le bus arrive à votre arrêt dans les 30 minutes suivant la réservation. Nous vous recommandons de réserver votre trajet autant que possible.**

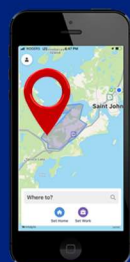
## COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE?

### PROGRAMMER



Sur l'application ou par téléphone avec un répartiteur. Créez un compte et sélectionnez le lieu pour monter à bord de l'autobus et le lieu pour en descendre ainsi que les horaires. Choisissez l'option « Arrive by » (Arriver à) pour vous assurer d'arriver à votre destination à l'heure souhaitée. L'application ou le répartiteur confirmera votre trajet.

### MONTER À BORD



Vérifiez votre heure et soyez prêt à monter à bord de l'autobus à son arrivée à l'arrêt.

### PAYER



Utilisez de l'argent comptant ou votre carte de transport en commun de Saint John. Vous devrez demander un transfert si vous passez à un itinéraire fixe ou si vous en revenez.

Les options de tarification électronique seront disponibles pour les usagers au cours de l'année 2023.

### TRAJET



Montez à bord et suivez l'itinéraire d'un arrêt à l'autre à l'intérieur de la zone ou passez à des lignes à itinéraire fixe. L'autobus peut prendre d'autres clients en cours de route, mais vous arriverez à votre destination à l'heure prévue.